|  |
| --- |
| Résumé  Pour donner suite à l’approbation de l’Assemblée, à sa 31e session, concernant la production d’une édition pilote du Rapport de la COI sur l’état de l’océan (StOR, « *State of the Ocean Report* »), le présent document précise le contexte, les objectifs et la portée du rapport envisagé, ainsi que le calendrier d’élaboration de cette publication. Une version pleinement aboutie et formatée du Rapport pilote figure à l’annexe du présent document, en anglais uniquement.  Incidences financières : L’élaboration du StOR aura des incidences à la fois sur le plan financier et sur celui du personnel. Ainsi, pour l’exercice biennal en cours, les fonds alloués au titre du Programme ordinaire ne sont pas suffisants pour financer la production de l’intégralité du StOR d’ici à la mi‑2023. Des ressources extrabudgétaires, de l’ordre de 15 000 à 25 000 dollars des États-Unis, seront nécessaires, de même qu’un détachement/prêt de personnel prolongé.  Décision proposée : Le Conseil exécutif de la COI est invité à examiner le projet de décision portant la référence Déc., EC-55/3.3 dans le Document provisoire relatif aux décisions à adopter (document IOC/EC-55/AP). |

**Contexte**

1. Ces dernières années, le regain d’attention portée à l’océan mondial et la reconnaissance de son rôle crucial pour la vie sur Terre, le climat planétaire, la sécurité alimentaire et la santé et le bien-être humains, ainsi que de son rôle dans l’économie mondiale, ont suscité une demande accrue d’informations pertinentes, stratégiques, actuelles et facilement accessibles sur l’état de l’océan de la part des décideurs et de la société en général.

2. À sa 53e session (février 2021), le Conseil exécutif de la COI a examiné la proposition d’établissement d’un rapport périodique de la COI sur l’état de l’océan (StOR) afin de répondre à la demande accrue d’informations essentielles sur l’état de l’océan évoquée plus haut (cf. [IOC/INF‑1393](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000375266.locale=fr)). À l’issue du Conseil exécutif, le Secrétariat de la COI a invité les États membres, par la [Lettre circulaire de la COI n° 2843](https://oceanexpert.org/document/28087), à exprimer leurs points de vue sur la fréquence et la portée géographique du Rapport, les thématiques abordées et le style de présentation. En parallèle, le Secrétariat de la COI a organisé une consultation informelle d’experts afin d’examiner plus en détail les caractéristiques principales d’un éventuel StOR. Les résultats de la consultation des États membres et des experts sont présentés de manière synthétique dans le document [IOC/INF-1393 Rev](https://oceanexpert.org/document/28482). Ce document a été soumis à l’Assemblée de la COI à sa 31e session, en juin 2021, et les États membres ont approuvé la production d’un rapport pilote qui sera présenté au Conseil exécutif à sa 55e session (2022).

**Objectifs et impacts**

3. Le StOR a pour objet de présenter des synthèses concernant les principaux changements de l’état de l’océan en fonction de ses variables physiques, biogéochimiques, biologiques et écologiques, en les complétant par une évaluation stratégique des évolutions en matière de gestion intégrée des océans, comme le pourcentage de la zone couverte par les observations, les outils de gestion par zone, etc.

4. L’édition pilote du StOR expose les résultats d’analyse fournis par les projets de la COI et les programmes associés. Les futures éditions, qui paraitront à un rythme annuel, décriront l’état actuel de l’océan en se fondant sur l’analyse de données scientifiques, recueillies dans le cadre des activités de la COI, par l’intermédiaire d’autres groupes pertinents, ainsi que les progrès de la mise en place d’une gestion des océans fondée sur la science.

5. Le StOR envisagé informera les parties prenantes et le grand public des changements et des défis auxquels l’océan est confronté. Il permettra d’étayer l’action des pouvoirs publics et d’appuyer les décisions concernant les axes de recherche qu’il conviendrait de renforcer ou de développer, et contribuera à l’établissement de cadres de gouvernance plus solides et fondés sur la science aux niveaux national et mondial en renforçant l’interface entre sciences et politiques.

6. Les informations présentées dans le StOR périodique devraient soutenir les actions menées par les différentes parties prenantes dans le contexte de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030).

**Portée**

7. S’agissant de son édition pilote préliminaire, le StOR met l’accent, conformément au document [IOC/INF-1393 Rev.](https://oceanexpert.org/document/28482), sur les défis de la Décennie de l’Océan et sur un nombre restreint d’intermédiaires correspondants, pour lesquels la COI et les programmes associés collectent et développent des informations et des données. L’édition pilote du StOR servira de base à l’édition complète du Rapport, qui bénéficiera des contributions d’autres organisations des Nations Unies et réseaux scientifiques.

8. L’édition pilote du StOR jointe ci-après en annexe est un rapport à la fois complet et concis présentant les caractéristiques suivantes :

- son contenu s’articule autour de neuf des 10 défis de la Décennie de l’Océan – le défi n° 3 sur l’alimentation issue des océans n’est pas abordé ;

- chaque thème du rapport est présenté de façon à introduire brièvement le sujet, à appeler l’attention sur son importance et à exposer l’état actuel des connaissances en la matière, en s’appuyant sur des figures et des graphiques pertinents ;

- elle s’accompagne d’un résumé.

**Calendrier de l’élaboration de l’édition pilote du StOR**

|  |  |
| --- | --- |
| Calendrier (2022) | Actions |
| Janvier | ● Définition de la portée générale par le Secrétariat de la COI  ● Désignation des auteurs et des relecteurs |
| Février-mars | ● Recueil des contributions des experts |
| Avril | ● Achèvement de la première version de l’édition pilote du StOR |
| Mai | ● Mise au point définitive du rapport et contrôle de la qualité |
| Juin | ● Présentation à la 55e session du Conseil exécutif |